

Coalition des entreprises de la zone industrielle du port

Descriptif

Entreprises du secteur géographique du port, intéressées à travailler ensemble sur une action collective. 1ères thématiques envisagées :

- Déplacements des employés
- Mobilité des matières et des produits
- Diminution des consommations énergétiques
- Production d'énergie renouvelable

Enjeux PCAET

Encourager le développement des nouvelles formes de mobilité

Structurer et développer les autres filières ENR

Soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire dans la transition énergétique et écologique

Coalition stratégique

/

Type de coalition

Coalition géographique

Animateur

Emmanuel SCHILLEWAERT (ENGIE)

Membres

En cours de constitution :

- Groupe BZ
- Cargill
- Ferrero
- GPMR
- Ubipharm
- SMEDAR
- CCI

Avancement

Date	Objet
16/03/2018	1ère réunion de travail le (E. SCHILLEWAERT, M. ADER, A. GRANDOU) : définition de la coalition
Mars-avril-mai 2018	prises de contact par E. SCHILLEWAERT et par MRN avec des entreprises de la zone pour leur proposer de participer à la coalition
21/06/2018	Réunion avec les 1ères entreprises intéressées pour définir la thèse de la coalition
11/09/2018	Réunion élargie de définition des objectifs et actions de la coalition

Actions proposées

- **Plans de Déplacement Entreprises et Administration/mobilité des agents**
 - A court terme (oct) :
Formation des employés à l'usage des véhicules électriques (autonomie, branchement, boîte automatique...)
 - A moyen terme :
Mise en commun des plans de déplacement entreprises pour l'ensemble des entreprises en disposant (CCI via le dispositif PNSI)
Possibilité de lancer une réflexion autour du covoiturage via <http://www.covoiturage76.net/>
Travail sur la conduite écoresponsable sur le port
 - A long terme :
Possibilité de mutualisation d'achat de véhicules électriques
Pistes cyclables
- **Mobilité des matières et des produits**
Présentation de fret 21 par Ferrero
- **Diminution des consommations énergétiques**
 - A court terme
Témoignage de Cargill
- **Production d'énergies renouvelables**
/

Document créé le 24/05/2018

Modifié le 13/07/2018